Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 80 (1966)

Heft: 2-3

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

celle d'Escobar, antérieure d'un siècle et demi à la confection de la tapisserie, est constante. Ce quartier rappelle l'apport d'Autillo aux Reinoso même dans une branche déjà éloignée des possesseurs de cette terre. Il semble que le quartier de Cisneros ne réponde pas à l'alliance du second seigneur d'Autillo, car il se trouve uni à la croix des Reinoso depuis fort longtemps, comme l'annote par exemple Gudiel (*Compendio de algunas historias* ... 1577), bien que la raison qu'il allègue ne soit pas certaine. Généralement ils disposaient l'échiqueté en bordure, autour de la croix, comme on peut le voir à Argote de Molina (*Nobleza del Andalucía*. 1588) mais ils utilisèrent aussi l'échiqueté tout seul, comme sur le sépulcre du chanoine Don Sancho Díaz de Reinoso dans la Cathédrale de León (XVe siècle).

La généalogie des Reinoso se trouve dans le 11e volume des tables généalogiques originales de Don Luis de Salazar y Castro, Real Academia de la Historia, Madrid, signature 9/310, fol. 93-101.

Celle des Escobar, dans le 1er volume des tables précitées, signature 9/300, fol. 133 v.

Des armoiries des Reinoso Escobar Cisneros, ordonnées d'une autre façon, et des renseignements fabuleux sur ces armes, dans : ESTEBAN ORTEGA GATO, *Blasones y Mayorazgos de Palencia*, publié par la Diputación Provincial de Palencia, 1950, p. 157.

Miscellanea

Une plaque de cheminée aux armes de Filiol de Raimond

Encastrée dans la cheminée d'une des chambres de l'appartement actuellement occupé par la famille Boillon-Béchaux, dans l'immeuble sis à Besançon, 20, rue Battant, une plaque en fonte de 90 cm de longueur sur 80 cm de hauteur, porte, sculptées en ronde bosse, avec la date de 1730, les armes suivantes : « de ..., à la fasce de gueules accompagnée de trois hures arrachées de ..., posées deux en chef et une en pointe », dans un écu rond surmonté d'une couronne comtale et supporté par deux lévriers. Recherches faites, on peut attribuer ces armes à la famille Filiol (alias Filliol, Fillol, Filhol, Filhos), originaire du Dauphiné et dont plusieurs membres ont vécu à Besançon à partir du XVIIIe siècle. G. de Rivoire de la Batie, dans son *Armorial du Dauphiné* (Lyon, 1867), p. 229, décrit ainsi les armes des Filliaud ou Fillol : « d'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois hures de sanglier de sable ». Ce sont encore les armes des représentants actuels de cette famille [1].

[1] Toutefois, l'armorial manuscrit de d'Hozier pour la province du Dauphiné (Bibliothèque Nationale, Section des manuscrits), reproduit les armes de « Jacques de Fillol, capitaine dans le régiment de Seaux » : d'or à la fasce de gueules chargée de trois hures d'argent. Il s'agit, sans doute, d'une autre branche des Filiol.

Le premier des Filiol qui soit venu s'installer en Comté est Raymond Filiol, né à Paris en 1712, fils de Jean-Pierre « de Filiol », écuyer, et de Charlotte Assequin. Ce personnage, qui, pour un motif qui nous échappe, prend le nom de « Filiol de Raimond » (vers 1738), devint premier gentilhomme du duc de Nivernais, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Pendant qu'il exerçait ces fonctions, il fut créé comte par un bref du pape Clément XII, donné à Rome le 14 janvier 1738, puis chevalier du Christ par un autre bref du pape Benoît XIV en date du 17 novembre 1742.

Chevalier du roi du Portugal, reçu avocat au Parlement de Paris en 1742, il épousa à Rome, le 31 janvier 1751, Louise-Adélaïde Poulain du Clos, fille de Jacques, capitaine au régiment de Navarre, major du fort Saint-André de Salins, et d'Elisabeth du Bourg de Genevray, en présence de l'ambassadeur Louis-Jules-Barbon Mazarini Mancini, duc de Nivernais, et de plusieurs autres. On ne sait dans quelles circonstances Filiol de Raimond quitta le service du duc pour entrer dans la Ferme des Postes et vint, en 1760, occuper à Besançon les fonctions de directeur de la Poste aux Lettres. En mars 1774, il renonça à cette charge et mourut trois mois après, laissant un fils, Louis-Jules-Barbon-Hélène Filiol de Raimond (1752-1838), filleul du duc de Nivernais et d'Hélène de Pont-

Fig. 1. Armes Filiol de Raimond.

chartrain, son épouse. Avocat comme son père, puis directeur de la Poste aux Lettres de Besançon, il épousa, en 1774, à Paris, Mélanie-Suzanne Isnard, fille de Jean-Baptiste et de Cornélie de Villemandy. On retrouve Filiol de Raimond au Val-de-Travers en 1790; l'année suivante, il est nommé inspecteur des Postes du Doubs. Membre de l'Académie de Besançon en 1807, il fut chargé en 1810 d'organiser le Service des Postes dans le Valais (département du Simplon). Haut dignitaire dans la franc-maçonnerie, il mourut le 10 octobre 1838, laissant quatre enfants dont deux firent souche : Jean-Pierre-François-Louis (1776-1839) et Marie-Antoinette, épouse Gaume (1778-1859). Leur postérité est encore représentée de nos jours.

Robert Genevoy.

Le sceau du régiment Meuron

Recruté en 1781 pour le compte de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, au moment où éclataient les hostilités franco-anglaises de la guerre d'Amérique, le régiment Meuron était destiné à la défense des colonies des Provinces-Unies, en Afrique et en Asie. Il était réputé « suisse neuchâtelois », bien que Neuchâtel ne fût pas alors canton suisse, tous les officiers devant être « Suisses de nation » et les deux tiers des soldats appartenir à la Confédération ou à ses alliés (capitulation du 28 mai 1781). Son propriétaire était le colonel Charles-Daniel de Meuron, de Saint-Sulpice, bourgeois de Neuchâtel, ancien officier aux Gardes suisses de France, dit Meuron de Morvaux (1738-1806), devenu dans la suite lieutenant-général (dès 1802). Le régiment tint garnison au Cap de Bonne-Espérance et à Ceylan. Lorsque la Hollande fut occupée par les troupes françaises, en 1795, le régiment passa au service britannique (capitulations des 30 mars 1795 et 2 août 1796) et fut transféré dans la péninsule indienne, puis au Canada où il fut dissous en 1816.

L'étendard du régiment portait le monogramme de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, soit un grand V traversant de ses branches un O et un C, abréviation du nom de la Compagnie en langue néerlandaise : *Vereenigde Oost-indische Compagnie*. Ce monogramme était encadré, en haut et en bas, par la devise du régiment :

TERRA ET MARE
FIDELITAS ET HONOR

Il existait un autre drapeau marqué d'une croix traversante, flammée et portant la devise, à l'instar d'autres emblèmes de ce genre en usage dans les régiments suisses au service étranger.

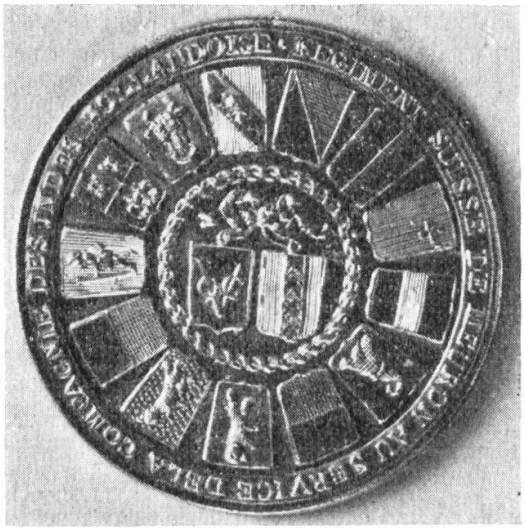

Fig. 1. Sceau du régiment Meuron.

Quant au sceau, nécessaire entre autres pour l'expédition des brevets et autres pièces officielles émanées du commandement, sa disposition devait rappeler le caractère suisse et neuchâtelois du régiment (fig. 1). Les écus des Treize Cantons formant à cette époque le Louable Corps helvétique, disposés ici dans un ordre assez insolite, encadrent deux emblèmes jumeaux placés au centre : le monogramme de la Compagnie, mentionné plus haut et inscrit dans un écu, et les armes de la principauté de Neuchâtel sous leur forme simple (d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent [1]), et non écartelées de

[1] Les hachures taillées par le graveur font preuve de fantaisie, le champ de l'écu d'or est indiqué de gueules, les couleurs du pal chargé de chevrons sont inversées.

Chalon comme il était d'usage à cette époque. En exergue, l'inscription :

RÉGIMENT SUISSE DE MEURON
AU SERVICE DE LA COMPAGNIE
DES INDES HOLLANDOISE.

La matrice de ce sceau existe encore : propriété de la Caisse de famille Meuron, elle est conservée actuellement au Musée des armes du Château de Colombier. Quand le régiment passa au service britannique, on continua à en faire usage, le monogramme de la Compagnie étant simplement gratté. Il s'est conservé cependant, dans la même collection, le modèle dont s'est servi probablement le graveur du sceau : c'est une plaquette d'étain, à relief positif et d'un module un peu supérieur (diamètre : 41 mm ; épaisseur : 2 mm). L'Etat de Neuchâtel en a fait exécuter une copie galvanique qui fut remise, le 19 septembre 1964, par le chargé d'affaires de Suisse à Ceylan, au commandant du 2e bataillon du « Ceylon Sinha Regiment », stationné à Kandy. Cette réplique du sceau du régiment Meuron figure désormais au musée que possède à Kandy cette unité de l'armée cinghalaise. *Alf. Schnegg.*

Bibliographie

Xavier de Ghellinck Vaernewyck. *Armorial et historique des alliances contemporaines de la noblesse du royaume de Belgique*, tome IV, «Tradition et Vie», Bruxelles, 1965, 168 pages, XXXIX compositions héraldiques de Roger Harmignies, deux culs-de-lampe et une table des notices.

Après trois recueils — dont la tête de collection était consacrée aux alliances des chevaliers de l'Ordre souverain de Malte — la belle série présentée par le chevalier X. de Ghellinck Vaernewyck s'élargit, dans son tome IV récemment publié, par un choix puisé dans les alliances de la noblesse belge. Ce volume, dont le format élégant et la présentation de qualité sont désormais acquis comme une tradition, traite de quelque trente-neuf alliances permettant à l'illustrateur de composer autant d'en-têtes héraldiques et à l'auteur de rédiger quelque quatre-vingts notices historiques.

Ceux qui connaissent le souci d'exactitude, l'impartialité historique et l'ubiquité de l'auteur en matières à la fois de généalogie, de topo-histoire, d'onomastique, de droit nobiliaire (et j'en passe), liront avec autant de confiance que d'intérêt ses précis historiques clairs, justes et concis. Les fluctuations qu'a connues le destin de certaines familles ouvrent aussi un panorama humain dont les ramifications s'attachent, sur le plan historique, à la sociologie, à la démographie, à la psychologie sociale. Le savant moderne n'a que la tâche — le devoir même — de les mettre en valeur pour sortir, par là, la science généalogique de cet isolement à intérêt restreint où certains préjugés, frôlant parfois le complexe, voudraient la garder.

La nouvelle série des *Alliances* recueillie par le chevalier de Ghellinck Vaernewyck réussit parfaitement à répondre à ces exigences accrues de la généalogie scientifique, méritant ainsi non seulement l'éloge des traditionalistes intéressés, mais aussi celui des hommes de science qui exercent leur talent sur les espaces « autrement interplanétaires » des infinis d'un passé historique.

L'œil du connaisseur confondra dans un même plaisir la présentation élégante du texte avec ses illustrations héraldiques dont la qualité rigoureuse ne trouve son égal que dans l'exécution la plus délicate. Dans ses compositions en effet, M. Roger Harmignies sait ajouter, aux prescriptions d'un art par excellence conservateur, la touche très personnelle d'un artiste qui trouve dans le moderne cet apport susceptible, en matière de graphique, de s'ajouter au traditionnel, en émerveillant sans nullement choquer.

Une table des notices contenant (et distinguant) patronymes et toponymes nobiliaires, complète de façon heureuse ce volume qui représente, sans nul doute, un enrichissement de la généalogie et de l'héraldique scientifiques, non seulement pour la Belgique directement intéressée, mais aussi pour l'ensemble de ces disciplines qui cherchent difficilement, mais avec de plus en plus de succès, leur juste place dans l'organigramme moderne des sciences humaines.

Szabolcs de Vajay
de l'Académie internationale
d'héraldique